



III. SUJET SPÉCIAL ET ANNEXES TECHNIQUES

Le présent document est le résultat de la collaboration de nombreux experts et spécialistes de l'OMC. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OMC. Les erreurs et omissions sont de la seule responsabilité des auteurs.











1. Le profil tarifaire est un indicateur de la compétitivité relative d'un pays dans un secteur donné. Il est défini par la différence entre le prix de revient et le prix de vente d'un produit. Le profil tarifaire est un indicateur de la compétitivité relative d'un pays dans un secteur donné. Il est défini par la différence entre le prix de revient et le prix de vente d'un produit.





Figure 1. Tariff profiles of the world's major economies, 2000-2015

